



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'École, notre avenir

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026



SOMMAIRE

Les chiffres clés de l'académie de Bordeaux	4
---	---

PARTIE 1

Une école exigeante pour la réussite de tous les élèves.....6

A. Renforcer les savoirs fondamentaux 7

1. Les nouveaux programmes de cycle 1, 2 et 3 7
2. Le plan écriture dans l'académie de Bordeaux 7
3. Le plan maternelle 7
4. Les classes dédoublées 7

B. Accompagner les élèves 8

1. Les groupes de besoin 6^e et 5^e 8
2. Les parcours de réussite 4^e et 3^e 8
3. L'expérimentation prépa-2^{de} 8

C. Une école toujours plus inclusive 9

1. Le déploiement des PAS sur tout le territoire 9
2. L'accompagnement humain pour un meilleur suivi du temps scolaire et périscolaire INE pour tous, matériel pédagogique adapté, la suite du déploiement de dispositifs (ULIS, UEEMA, DAR...) 9

D. La pratique du sport à l'école 10

1. Renforcement de la pratique sportive dès le plus jeune âge (30 min d'APQ) 10
2. Label Génération 2030 10

PARTIE 2

Une école ambitieuse pour assurer l'avenir de chaque élève.....11

A. L'orientation comme facteur d'ambition scolaire.....12

1. Le plan Avenir au service de l'ambition scolaire 12
2. Les stages de troisième et de seconde 12
3. Préparer à l'enseignement supérieur 13
4. La sécurisation des poursuites d'études des bacheliers pros 13
Les 40 ans du bac pro 14

B. L'école comme levier d'égalité sur tous les territoires 15

1. Favoriser les études scientifiques chez les filles : le plan filles et maths 15
3. L'école sur tous les territoires 17
4. L'éducation artistique et culturelle 18

C. L'école émancipatrice : promouvoir l'engagement des jeunes.....	19
1. Favoriser l'engagement des jeunes : la démocratie scolaire	19
2. L'évolution des dispositifs « Classes et lycées engagés »	19
3. Éduquer au développement durable et la formation à la transition écologique : un enjeu d'avenir	20

PARTIE 3

Une école protectrice pour toute la communauté éducative.....21

A. « Brisons le silence, Agissons ensemble »	22
1. La mise en place d'un dispositif de remontée des faits de violence au sein des établissements privés sous contrat	22
2. Un meilleur recueil de la parole de l'élève	22
3. Le renforcement des contrôles au sein des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association	22
B. Protéger tous les élèves et promouvoir les valeurs de la République	23
1. Lutter contre le harcèlement à l'école	23
2. Lutter contre le racisme et l'antisémitisme	23
3. Le plan de lutte contre la propagation des armes blanches au collège et au lycée	24
3. L'observatoire académique des LGBTphobies	24
C. Éduquer à des usages raisonnés et adaptés du numérique et de l'IA	25
1. La généralisation de Portable en pause au collège	25
2. La suspension des mises à jour dans les espaces numériques de travail (ENT) et les logiciels de vie scolaire le soir et en fin de semaine	25
3. Le lancement du plan IA dont le cadre d'usage ; l'éducation aux médias	26
D. La santé scolaire : un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves ...	27
1. Agir pour la santé et notamment la santé mentale	27
2. Les compétences psycho-sociales	27
3. Les programmes Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) et Éducation à la vie affective et relationnelle et sexuelle (EVARS)	28
E. La relation École-Famille	28

PARTIE 4

La politique ressources humaines de l'académie de Bordeaux.....29

A. La protection fonctionnelle des personnels.....	30
B. Valoriser et favoriser l'égalité hommes-femmes au travail	30
C. Accompagnement de la filière Ressources Humaines (feuilles de route académiques RH 2026, plan d'accompagnement des métiers)	31
D. La politique de remplacement des enseignants.....	32
E. Une nouvelle mutuelle (protection sociale complémentaire)	33

CHIFFRES CLÉS de l'académie de Bordeaux

Les élèves

* Erea : établissement régional d'enseignement adapté

562 790

ÉCOLIERS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS ⁽¹⁾ SOIT :

292 313

élèves du premier degré

270 477

élèves du second degré dont :

162 062 collégiens

107 896 lycéens (dont 31 205 lycéens professionnels)

519 élèves dans les 5 Erea* de l'académie

717 dans le privé hors contrat, tous cycles confondus



Les établissements scolaires

3 282

écoles et établissements du second
degré publics, privés sous contrat et hors contrat soit ⁽²⁾ :

2 689

écoles

384

collèges

124

lycées et Erea*

dont 85 lycées qui accueillent
des lycéens professionnels



Les personnels

56 533

personnels au sein de l'académie dont ⁽³⁾ :

43 834

enseignants

dont :

17 556

dans le 1^{er} degré

25 852

dans le 2nd degré

6 648

accompagnants d'élèves en
situation de handicap (AESH)

3 429

personnels administratifs,
sociaux et de santé (ATSS)

3 680

personnels
de vie scolaire

869

personnels de direction
et d'inspection

428

psychologues de
l'Éducation nationale

(1) Public, privé sous contrat et privé hors contrat, rentrée 2024. (2) Public, privé sous contrat et privé hors contrat, rentrée 2024. (3) Bilan social de novembre 2024

CHIFFRES CLÉS

Région académique Nouvelle-Aquitaine

Les élèves

1 260 807

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS, SOIT :

487 454

en écoles ⁽¹⁾

273 735

en collèges ⁽²⁾

179 116

en lycées dont
127 410 en LGT
51 706 en LP

1 076

en EREA*

219 426

étudiants
dans le supérieur ⁽³⁾

Les établissements scolaires

4 677

écoles ⁽²⁾

644

collèges ⁽²⁾

331

lycées dont
130 accueillent
des lycéens
professionnels

10

EEA*

6

universités

Les personnels

* Erea : établissement régional d'enseignement adapté

99 093

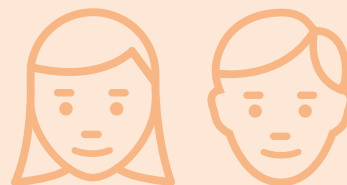
personnels ⁽³⁾ au sein de la région académique dont :

71 422

enseignants

30 739 dans le 1^{er} degré

40 683 dans le 2nd degré



(1) Public, privé sous contrat et privé hors contrat, rentrée 2024. (2) Public et privé sous contrat, rentrée 2023. (3) À la rentrée 2023.



1

***Une école
exigeante
pour la réussite
de tous
les élèves***

A Renforcer les savoirs fondamentaux

L'académie de Bordeaux place les savoirs fondamentaux – lire, écrire, compter, s'exprimer – au centre de son action éducative pour tenir la promesse républicaine de l'École en élevant le niveau général et en donnant les mêmes chances à tous.

La réussite de tous les élèves se traduit notamment par de nouveaux programmes nationaux à l'école, un « plan écriture » renforcé, et une attention renouvelée à l'école maternelle, première étape décisive du parcours des élèves. Les classes dédoublées de l'éducation prioritaire feront également l'objet d'une attention particulière.

1. LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE CYCLE 1, 2 ET 3

Des nouveaux programmes plus explicites, progressifs et lisibles et qui ont pour objectifs :

- ✓ une consolidation rigoureuse des apprentissages fondamentaux, avec des attendus clairs,
- ✓ des repères annuels de progression,
- ✓ une plus grande cohérence entre les cycles.

Les priorités des programmes :

- ✓ Cycle 1 (maternelle) : le développement du langage oral, la conscience phonologique et la familiarisation avec l'écrit.
- ✓ Cycle 2 (CP, CE1 et CE2) : l'automatisation de la lecture et maîtrise de l'écriture manuscrite. En mathématiques, introduction des fractions en CE1.
- ✓ Cycle 3 (CM1 et CM2) : renforcement des compétences langagières, logiques et mathématiques, pour garantir la réussite au collège.

2. LE PLAN ÉCRITURE DANS L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

Le plan écriture, souhaité par le premier ministre et la ministre d'État, mobilise enseignants, formateurs et partenaires. Il s'articule entre formation, temps dédiés en classe, matériel adapté et accompagnement personnalisé et structuré.

L'écriture cursive doit être exercée quotidiennement dès la maternelle et fait l'objet d'un apprentissage structuré jusqu'en 6^e.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

À PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA CONTINUITÉ DU PARCOURS DE L'ÉLÈVE POUR ASSURER LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE DÈS LA PREMIÈRE SCOLARISATION JUSQU'À L'ENTRÉE AU CP.

- ✓ Temps d'analyse partagée des évaluations de CP,
- ✓ Dispositif passerelle entre la petite enfance, la maternelle et le cycle 2,
- ✓ Dialogue renforcé avec les familles,
- ✓ Partage de pratiques pédagogiques efficaces.
- ✓ Accompagnement des professeurs des classes dédoublées afin d'améliorer encore l'approche pédagogique.

L'enjeu est de garantir à chaque élève, dès les premières années, une base solide pour construire la réussite scolaire.



Visite d'Élisabeth Borne, ministre d'État, à l'école Albert Schweitzer - Bordeaux

À la maternelle, augmenter le nombre de situations d'écrits hebdomadaires. À l'école élémentaire, intégrer des écrits longs dans chaque cycle.

L'enseignement de l'écriture est intégré dans les plans français et maternelle déjà en vigueur.

3. LE PLAN MATERNELLE

L'école maternelle est l'école du langage, de l'épanouissement des enfants et de la préparation aux apprentissages. Elle vise la réduction des inégalités et la réussite scolaire future.

Le plan d'action national pour l'école maternelle renforce la formation aux spécificités pédagogiques de l'école maternelle : les contenus de la formation couvrent l'encadrement des équipes, les apprentissages fondamentaux (langage, mathématiques), le développement de l'enfant et les coopérations inter-catégorielles.

> Tous les professeurs de l'académie des cycles 1 et 2 du premier degré ont été formés à ces priorités.

4. LES CLASSES DÉDOUBLÉES

Depuis 2017, l'éducation prioritaire bénéficie de classes dédoublées. Ces classes doivent faire l'objet d'une attention permanente afin que la pédagogie déployée permette des progrès réels de tous les élèves, en se basant sur les évaluations nationales.

B Accompagner les élèves : les groupes de besoin 6^e et 5^e et le parcours de réussite 4^e et 3^e

L'académie de Bordeaux s'implique pour une école plus juste et exigeante, en consolidant deux leviers nationaux majeurs au collège :

1. LES GROUPES DE BESOIN 6^E ET 5^E

Les groupes de besoin en 6^e et 5^e, pour accompagner la difficulté scolaire en lettres et en mathématiques, visent à mieux prendre en compte les compétences à travailler chez les élèves grâce à une organisation en groupe pouvant bénéficier d'effectifs réduits.

Les conclusions du rapport de l'inspection générale sont prises en compte pour adapter le dispositif.

2. LES PARCOURS DE RÉUSSITE 4^E ET 3^E

Ils s'adressent à des élèves identifiés, pour accompagner leurs besoins spécifiques en français et en mathématiques.

Les équipes proposent des actions ciblées et complémentaires : heures de soutien, dispositifs « Devoirs faits » ou « Vacances apprenantes », modules de préparation au Diplôme national du brevet (DNB).



L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

À ACCOMPAGNER :

- ✓ Les personnels de direction et les équipes pédagogiques dans la poursuite des groupes de besoin en 6^e et 5^e.
- ✓ L'extension du dispositif d'accompagnement aux classes de 4^e et 3^e et à l'articuler avec le plan écriture, l'évolution du DNB.

3. EXPÉRIMENTATION PRÉPA-2^{DE}

Le dispositif des prépa-secondes est reconduit pour l'année 2025-2026.

Le public cible :

- ✓ Élèves admis en classe de 2^{de} GT ou professionnelle (que l'élève dispose ou non d'une affectation dans un lycée public ou d'une admission dans un lycée privé sous contrat) qui n'ont pas obtenu le DNB, série générale ou professionnelle.
- ✓ Élèves volontaires, identifiés par l'équipe pédagogique comme étant susceptibles de tirer un bénéfice d'un passage par la classe prépa-seconde (Un élève admis en 2^{de} et qui n'a pas obtenu le DNB peut s'inscrire en 2^{de}).

Objectifs de la prépa

- ✓ Permettre aux élèves de bénéficier d'une année complémentaire pour renforcer les acquis du collège avant de rejoindre la classe de 2^{de} dans laquelle ils ont été admis.
- ✓ Confirmer ou mieux définir le projet d'orientation.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

EN 2025-2026, 5 LYCÉES (1 PAR DÉPARTEMENT) PROPOSENT UNE CLASSE PRÉPA-SECONDE

- ✓ Lycée professionnel André Claveille - Périgueux (24)
- ✓ Lycée François Mauriac - Bordeaux (33)
- ✓ Lycée de Borda - Dax (40)
- ✓ Lycée Bernard Palissy - Agen (47)
- ✓ Lycée Jacques Monod - Lescar (64)



Une école toujours plus inclusive

1. LE RENFORCEMENT DE L'ÉCOLE INCLUSIVE SE TRADUIT NOTAMMENT...

Par l'enrichissement du Livret parcours inclusif (LPI) en 2025. Plusieurs fonctionnalités et nouveaux modules en préparation permettront notamment de faire le lien avec les Pôles d'accompagnement scolaire (PAS).

2. LE RENFORCEMENT DE LA STRATÉGIE « AUTISME »

Le réseau des unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) compte désormais 6 unités d'enseignement en école élémentaire autisme (UEEA).

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

- ✓ **10 PAS seront implantés** (1 en Dordogne, 5 en Gironde, 1 dans les Landes, 2 en Lot-et-Garonne, 1 dans les Pyrénées-Atlantiques) à la rentrée 2025.

Ce déploiement, concerté avec l'ARS, prévoit un plan de formation dédié. L'enjeu étant de promouvoir les pratiques reposant sur l'accessibilité universelle des apprentissages.

- ✓ **La consolidation du Pôle d'enseignement pour les jeunes sourds (PEJS)** de l'académie de Bordeaux. Créé à la rentrée 2022 au collège des Eyquems, il sera complété à la rentrée 2025 par une ULIS spécialisée TSA.
- ✓ **Création de 8 nouvelles Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** dans le second degré à la rentrée 2025 dont une ULIS spécialisée pour les élèves présentant des troubles des fonctions auditives (TFA).



Qu'est ce que l'accessibilité universelle des apprentissages ?

L'accessibilité universelle des apprentissages est une approche qui invite à s'assurer de l'accès pour tous aux savoirs, pour ne pas avoir à remédier ensuite aux difficultés rencontrées par certains élèves.

CHIFFRES CLÉS 2025

- ✓ **4 106 Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)** dans l'académie.
- ✓ **Au total, 529 Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** dans l'académie :
 - 249 dans le 1^{er} degré,
 - 280 dans le 2nd degré.



QU'EST-CE QU'UN PAS ?

Le pôle d'appui à la scolarité (PAS) est une organisation ayant pour mission d'apporter, de manière souple et réactive, des réponses adaptées aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers sans nécessiter la mobilisation des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Il peut être sollicité par les responsables légaux, l'élève majeur, les chefs d'établissement, les inspecteurs, les directeurs d'école et les professeurs. Les réponses proposées, élaborées sans nécessité de reconnaissance d'une situation de handicap, peuvent être pédagogiques - définies et mises en œuvre dans la classe - éducatives ou médico-sociales et prendre la forme d'un soutien par un professionnel identifié au sein du PAS.

D La pratique du sport à l'école

1. RENFORCEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE (30 MIN D'APQ)

Généralisée depuis la rentrée 2022, la mesure 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ) a pour objectifs :

- ✓ la promotion de l'activité physique auprès des élèves du primaire
- ✓ le développement des activités quotidiennes concourant au bien-être et à la santé des élèves et favorisant les apprentissages ainsi qu'un climat scolaire apaisé.



2. LABEL GÉNÉRATION 2030

À l'occasion de la semaine olympique et paralympique, Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ont annoncé faire évoluer le label Génération 2024 en le renommant « Génération 2030 », dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030.

Ce label offrira aux écoles, établissements scolaires et établissements d'enseignement supérieur une opportunité de faire vivre l'esprit olympique et paralympique. Il valorisera également les établissements qui s'engagent à promouvoir des pratiques sportives inclusives, à intégrer davantage d'activités physiques et sportives dans leur quotidien, en s'inscrivant notamment dans la démarche « École promotrice de santé », et à développer des partenariats avec les clubs et associations sportives de leur territoire.



L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

En septembre 2024, un échantillon représentatif de 4 100 élèves de classe de sixième ont été évalués sur leurs qualités physiques. Trois épreuves de qualités physiques ont été passées par l'ensemble des élèves de l'échantillon : un test d'endurance, un test de force musculaire et un test de vitesse.

L'évaluation offre une connaissance plus fine des caractéristiques physiques des élèves. Elle permet d'objectiver les besoins, de repérer les élèves les plus éloignés de la pratique comme ceux présentant un potentiel à valoriser, et d'adapter les contenus et les démarches pédagogiques en conséquence.

À la rentrée 2025, cette évaluation est mise à la disposition de tous les collèges pour permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'informations relatives aux qualités physiques des élèves et de partager ces informations avec les élèves et leur famille.



2

***Une école
ambitieuse
pour assurer
l'avenir de
chaque élève***

A L'orientation comme facteur d'ambition scolaire

L'académie de Bordeaux souffre d'une ambition scolaire insuffisante, avec des différences territoriales importantes.

1. LE PLAN AVENIR AU SERVICE DE L'AMBITION SCOLAIRE

Dans le cadre du Plan Avenir,

- ✓ Les établissements vont disposer de données pour construire leur plan d'orientation.
- ✓ Les équipes seront formées à l'utilisation des données comme outil de pilotage.
- ✓ Des dispositifs seront proposés : plate-forme Avenir(s) déployée par l'ONISEP, enrichissement des journées de l'enseignement supérieur, journées spécifiques pour les enseignants de la voie professionnelle.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

LE PLAN AVENIR S'APPUIE SUR LES SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Valorisation des formations scientifiques et économiques via CAP ELENA (attractivité des métiers de l'électronique, en partenariat avec l'Université de Bordeaux), PROJET Sophie (projet pédagogique autour de la communication spatiale en lien avec l'IUT Génie électrique et informatique industrielle de l'université de Bordeaux et l'astronaute Sophie Adenot)

Le travail avec la région Nouvelle-Aquitaine sera renforcé afin de développer l'information à l'orientation notamment au collège.



LES STAGES DE TROISIÈME ET DE SECONDE

Les séquences d'immersion en milieu professionnel en 3^e et 2^{de} s'intègrent dans le parcours d'éducation à l'orientation déployé de la 6^e à la terminale.

Dans l'académie

- ✓ **2 628 offres de stage ont été déposées** par des entreprises sur la plateforme « 1 élève, 1 stage » (dont 61% dans la fonction publique).
- ✓ **3 330 élèves** se sont inscrits sur la plateforme
- ✓ **6 238 candidatures déposées par des élèves** (plusieurs candidatures possibles par élève) et 1 515 demandes acceptées.
- ✓ **83% des élèves** ont suivi cette période d'immersion en entreprise - C'est 95% des élèves de seconde de Lot-et-Garonne par exemple. (Sondage réalisé au 10 juin 2025)
- ✓ **Un parcours alternatif « stage connecté »** a pu être proposé par l'ONISEP aux élèves au sein de leur établissement.
- ✓ Expérimentation d'un **stage multi-entreprises** en Gironde : 25 élèves de 3 lycées (Daguin Mérignac, Ste Marie Bastide et Montaigne à Bordeaux) - 6 parcours, 25 entreprises et dans les Pyrénées-Atlantiques - Lycée St John Perse Pau.
- ✓ **Accueil au rectorat de 40 élèves + 10 à la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports** avec la construction d'un parcours propice à la découverte des métiers de la fonction publique.

La plateforme « **1 élève, 1 stage** » accueille les propositions de stage de 3^e et 2^{de}. Pour l'année scolaire 2025-2026, elle ouvrira aux entreprises dès le mois de septembre 2025.



Le recteur échange avec les stagiaires de seconde accueillis au rectorat (juin 2025)

2. PRÉPARER À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une amélioration continue de Parcoursup :

une information plus claire grâce à l'enrichissement des fiches formations (frais de scolarité, formation sélective ou non, taux d'accès à la formation les années précédentes).

Parcoursup 2025 :

Un plus grand nombre de candidats dans l'académie de Bordeaux

- ✓ Les terminales professionnelles + **401** élèves
- ✓ les étudiants en réorientation + **665**
- ✓ les autres candidats hors lycéens (candidatures étrangères, non scolarisés) + **686**.

Par ailleurs, les attentes en matière de contrôle continu pour le baccalauréat doivent faire l'objet d'un projet spécifique d'évaluation dans chaque lycée afin de garantir encore davantage l'équité entre les élèves.



L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

- ✓ Afin de travailler collectivement sur l'ambition scolaire, chaque établissement établira un plan pluriannuel d'orientation (PPO), conformément à la demande de la Ministre d'État. Des plans pluriannuels d'orientation départementaux (PPOD) et académiques (PPOA) seront établis également.
- ✓ L'académie valorisera le lien entre les BTS et les baccalauréats professionnels afin de favoriser une poursuite d'étude réussie.
- ✓ La semaine des lycées professionnels sera un moment fort dans l'année permettant de montrer l'excellence de cette voie.



3. LA SÉCURISATION DES POURSUITES D'ÉTUDES DES BACHELIERS PROFESSIONNELS

Afin de sécuriser le parcours des bacheliers professionnels et accompagner les élèves dans leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études, plusieurs mesures se déploient :

- ✓ **Le Parcours différencié en terminale** : le parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures :
 - consolidation et renforcement disciplinaire et méthodologique
 - développement de compétences psychosociales.

> 54,1% des élèves de terminales de l'académie ont fait le choix du parcours de poursuite d'études supérieures

- ✓ **Les Journées de l'enseignement supérieur du Pro** (3 journées de formation dans l'académie) seront consacrées aux échanges de pratique entre équipes de bac pro et de BTS pour assurer cette liaison lycée/enseignement supérieur.

L'accompagnement en BTS doit également se poursuivre pour éviter les ruptures en cours d'année en déployant les dispositifs de soutien et de tutorat – des partenaires associatifs peuvent être sollicités pour favoriser ces démarches.

- ✓ **Le dispositif Avenir Pro** a pour vocation de faciliter la transition des élèves de CAP et de bac professionnel vers des études en alternance ou une insertion professionnelle.

Cette expérimentation, menée depuis 2022, est aujourd'hui dans une phase de généralisation. Ce parcours propose 4 interventions collectives au sein des établissements réalisées par France Travail ou les Missions Locales.

- ✓ **Le dispositif Ambition emploi** assure la transition et s'adresse aux élèves diplômés ou non qui sont en recherche d'une insertion ou d'un accompagnement. Un accompagnement de 4 mois peut être proposé aux élèves.

LES 40 ANS DU BAC PRO

Créé en 1985, il a pour objectif de conjuguer théorie et pratique et offre une passerelle vers l'emploi, tout en permettant à ceux qui le souhaitent de poursuivre leurs études, notamment via des parcours en BTS (en 2024, dans l'académie, 34% des étudiants en BTS sont titulaires d'un baccalauréat professionnel).

Il existe aujourd'hui près de 72 spécialités dans l'académie de Bordeaux, qui se préparent en formation initiale (voie scolaire ou apprentissage) ou en formation professionnelle continue.

Au fil des années, le nombre de jeunes obtenant le baccalauréat professionnel dans notre académie a connu une croissance importante : **en 1985**, on recensait environ **1 200 diplômés par an** dans l'académie.

En 2024, 10 271 candidats étaient inscrits au baccalauréat professionnel dans l'académie (208 403 candidats à l'échelle nationale), avec un taux de réussite de 84 % pour le secteur public.

Les caractéristiques de ce diplôme

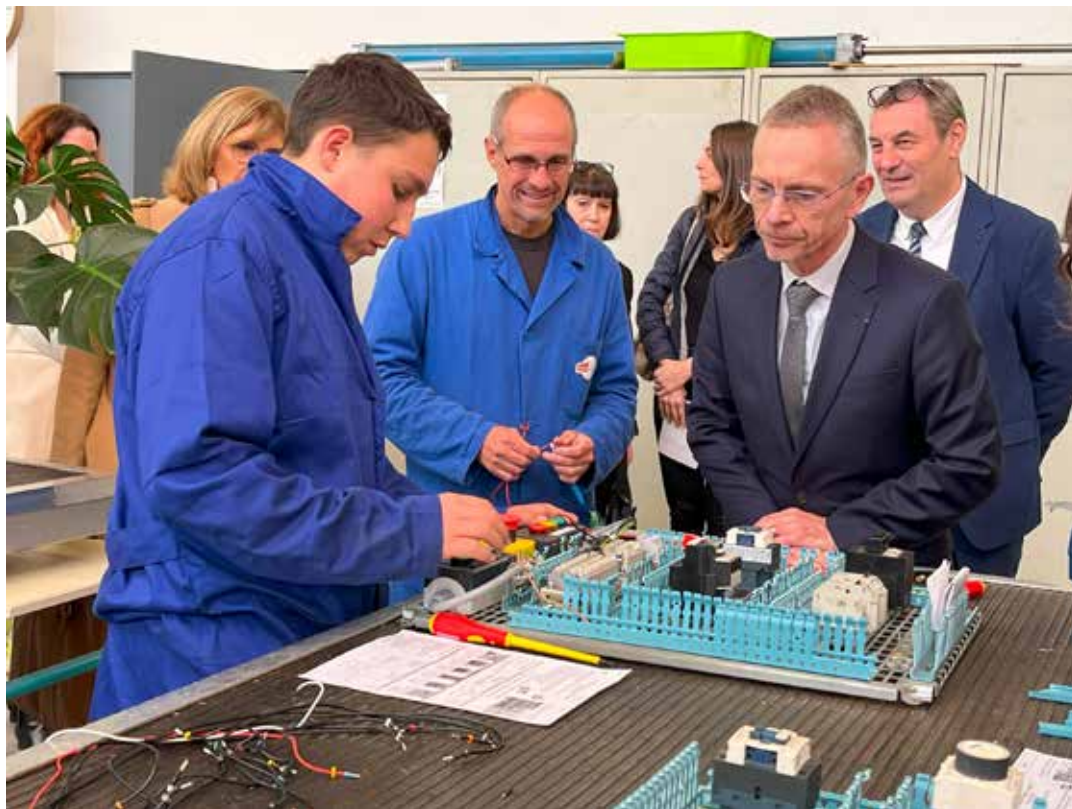
- ✓ **répondre aux besoins concrets des entreprises** en formant des professionnels qualifiés, prêts à s'intégrer rapidement dans le monde du travail.
- ✓ **favoriser l'apprentissage par l'expérience**, grâce à l'alternance et aux périodes de formation en milieu professionnel, qui permettent aux élèves de développer des compétences concrètes et de construire leur projet professionnel.
- ✓ **ouvrir des perspectives d'évolution**, en valorisant la spécialisation et la montée en compétences des élèves et des apprentis.

Les référentiels du baccalauréat professionnel sont rénovés tous les 5 ans : ce qui permet une adaptation aux évolutions du monde professionnel et intègrent les compétences numériques et environnementales.

La dernière réforme des lycées professionnels repose sur 12 mesures clés visant à renforcer l'attractivité et l'efficacité de cette voie.



En savoir plus sur le site education.gouv.fr



Déplacement du recteur au lycée des métiers de l'industrie et de l'habitat du Sud-Gironde à Langon (Mars 2025)

B L'école comme levier d'égalité sur tous les territoires

1. FAVORISER LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES CHEZ LES FILLES : LE PLAN FILLES ET MATHS

Les biais de genre sont présents dans l'académie de Bordeaux, comme partout dans le pays. Afin de favoriser l'égalité entre les filles et les garçons, l'année scolaire 2025-2026, sera marquée par des actions nationales et académiques fortes.

Aujourd'hui, en France, alors que 45 % des filles suivent l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale, elles ne représentent que **25 % des étudiants qui intègrent des formations supérieures conduisant aux métiers d'ingénieurs et du numérique.**

Ce décrochage apparaît dès le CP. Si l'appétence des filles pour les mathématiques est équivalente à celle des garçons à la rentrée, un écart apparaît dès le 1^{er} trimestre et se creuse tout au long de la scolarité.

UN CONSTAT NATIONAL

> À LA FIN DU COLLÈGE :

- ✓ Elles s'orientent davantage en 2^{de} générale et technologique
- ✓ Les filles ont un meilleur niveau en français et un niveau inférieur en maths (tests d'entrée en 2^{de})

> AU LYCÉE

Enseignement général et technologique :

- ✓ **Filles majoritaires en 1^{re} générale et technologique** (55.1% au niveau académique)
- ✓ **Dans les enseignements de spécialité de la voie générale**, les filles sont majoritaires en Humanité-Littérature-Philosophie / Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales / Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques / SES / SVT.
- ✓ **En revanche, elles sont minoritaires en Mathématiques, Physique-Chimie et surtout NSI et SI.**
- ✓ Au final, les filles réussissent mieux au baccalauréat (90%) que les garçons (85%).

Filières scientifiques et technologiques :

- ✓ Enseignement de spécialité (1^{ère} et terminale) :
 - **Maths** : garçons 55% / **filles 45%**
 - **SI** : garçons 83,7% / **filles 16,3%**
 - **NSI** : garçons 82,2% / **filles 17,8%**
- ✓ Classe préparatoire aux grandes écoles scientifiques (2^e année - public) : garçons 70,4% / **filles 29,6%**
- ✓ Séries technologiques, toutes spécialités confondues : **32% de filles** / 68% de garçons



CRÉATION DE CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS « MATHÉMATIQUES ET SCIENCES » :

- ✓ **Des CHAMS implantées en 4^e et en 3^e** avec des partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- ✓ **Former et sensibiliser** les personnels aux stéréotypes.
 - Sensibilisation aux biais de genre dans les écoles.
 - Plan de formation à la prévention des biais de genre et des stéréotypes dans l'apprentissage des Mathématiques afin d'analyser les gestes professionnels et prendre conscience des risques de reproduction involontaire des stéréotypes.
- ✓ **Renforcer la place des filles** dans les enseignements qui ouvrent vers les filières d'ingénieur et du numérique : attirer vers les séries technologiques et industrielles à l'instar du lycée de Baudre à Agen (47).
- ✓ Le programme d'éducation à l'orientation, présenté à la fin du mois de mai, comporte une mesure disposant que chaque année, de la 3^e à la terminale, un réseau d'associations, d'étudiants ou de branches professionnelles sera mobilisé par les chefs d'établissement, en lien avec les régions, pour que des femmes, rôles modèles, puissent présenter leur parcours à des jeunes filles.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

- ✓ **4 collèges** expérimenteront à la rentrée 2025 une CHAMS :
 - Collège Toni MORRISON (Bordeaux)
 - Collège Alice MILLIAT (Bordeaux)
 - Collège Jacques PRÉVERT (Bergerac)
 - Collège Paul DANGLA (Agen)
- Une expérimentation est lancée dès la rentrée 2025 dans cinq académies > Amiens, **Bordeaux**, Martinique, Nancy-Metz et Normandie, avec la création d'une dizaine de classes.
- ✓ **Des effectifs constitués d'au moins 50% de filles**

Un objectif de généralisation des CHAMS à la rentrée 2026 avec une classe par département.

LES PARTENARIATS SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELS DANS LES COLLÈGES CHAMS

COLLÈGE TONI MORISSON À BORDEAUX BELCIER

« *De l'infiniment petit à l'infiniment grand : explorons les échelles de l'Univers* »

- LP2I (Laboratoire des 2 infinis)
- LAB (Laboratoire d'astrophysique de Bordeaux)
- IMB (Institut de mathématiques de Bordeaux)
- IUT GEII / CAP ELENA / CAP BIOSPACE : mission SOPHIE
- SAB : Société astronomique de Bordeaux
- Association « Femmes & Sciences »
- EDF visite centrale
- ENEDIS : réseau de distribution Bordeaux Métropole
- Association SCIENTIFILLES

COLLÈGE ALICE MILLIAT À BORDEAUX LAC

« *Eau, Matières et matériaux, Espace* »

- OASU (Observatoire Aquitain de Sciences de l'Univers)
- ENSAM (École Nationale Supérieure des Arts et Métiers)
- EDF : centrale de Blaye
- UMN (Université des métiers du nucléaire)
- CEA-CESTA, LMJ
- IUT GEII / CAP ELENA / CAP BIOSPACE : mission SOPHIE
- Association « Femmes & Sciences »
- Campus des métiers de la mer
- NAASC (Centre Spatial Universitaire de Nouvelle-Aquitaine)
- Association SCIENTIFILLES
- Association « Elles bougent ! »

COLLÈGE JACQUES PRÉVERT À BERGERAC

« *Changement climatique* »

- Laboratoire EPOC
- Laboratoire « Les compagnons du sol »
- Look up GEOSCIENCE
- EDF : centrale de Blaye et Tuileries
- Association « Femmes & Sciences »
- École supérieure ENSEGID
- Réseau ACCLIMATERRA
- INRIA

COLLÈGE PAUL DANGLA À AGEN

« *Les métiers des sciences au-delà des idées reçues !* »

- Agropole Agen
- LISI-AEROSPACE Marmande
- Campus connecté de Villeneuve-sur-Lot
- Campus Maintenance et Environnement Sensible (nucléaire, chimie, pharmacie)
- EDF Golfech (nucléaire et hydraulique)
- ENEDIS Agen (présentation métiers)
- FONROCHE LIGHTING
- Association « Elles bougent ! »
- UPSA



LUTTER CONTRE LES BIAIS DE GENRE : L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

Renforcée en 2023-24, l'Égalité filles-garçons est une priorité de l'académie.

L'académie de Bordeaux s'engage :

- ✓ 52% des établissements ont nommé un ou une référente Égalité filles-garçons
- ✓ Dans le plan *Toutes et tous égaux*, le **dispositif de la labellisation** est un axe majeur de l'action.
 - **97 écoles et établissements sont labellisés** dans l'académie, dont 36 labellisés au titre de la campagne 2024-2025, soit un taux de 15% dans le second degré.
 - l'objectif est de **30 % de labellisation** en 2025-26.
- ✓ Enfin, le pôle académique des formateurs et formatrices Égalité filles Garçons a déployé au total 25 formations toutes catégories concernées.



**ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS**

2. L'ÉCOLE SUR TOUS LES TERRITOIRES

Dans un contexte de déprise démographique, l'égalité territoriale est un enjeu majeur dans l'académie de Bordeaux.

> LES CITÉS ÉDUCATIVES

Créées en 2018, les cités éducatives visent à renforcer l'éducation des 0-25 ans dans les quartiers prioritaires en luttant contre les inégalités sociales et territoriales.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

6 cités éducatives proposent une approche globale et collaborative, en réunissant écoles, collectivités, associations, parents et entreprises dans une véritable alliance éducative.

L'objectif est d'accompagner les jeunes au-delà du temps scolaire, en développant des actions périscolaires, culturelles, sportives et de soutien à la parentalité.

L'État y consacre un budget de 2 millions d'euros.

Chaque territoire construit un projet adapté à ses enjeux locaux et aux besoins des jeunes.

Exemples d'actions portées au sein des cités éducatives dans l'académie de Bordeaux :

- ✓ **À Cenon (33)**, les échecs sont utilisés pour lutter contre le déterminisme scolaire.
- ✓ **À Lormont (33)**, des parents apprennent le français en lien avec les codes de l'école.
- ✓ **À Bordeaux (33)**, des actions contre le harcèlement et des interprétariats sont mis en place. Des forums de l'orientation, des stages d'été et du tutorat soutiennent la réussite scolaire.
- ✓ **À Pau (64)**, le plurilinguisme est valorisé et des dispositifs de réussite éducative sont renforcés.
- ✓ **À Bayonne (64)**, les jeunes deviennent journalistes et s'engagent dans la vie démocratique locale.
- ✓ **À Tonneins (47)**, des actions autour de la santé mentale, du numérique et du respect sont déployées.

> LES OBSERVATOIRES DES DYNAMIQUES RURALES DÉPARTEMENTAUX

Dans le cadre du plan France ruralité, présenté par le premier ministre et la ministre d'État, un « observatoire des dynamiques rurales » a été installé dans chaque département en 2023.

Cette instance de dialogue entre élus, préfets et services académiques a pour objectifs de construire une culture commune de l'École centrée sur l'intérêt de l'enfant et la nécessité de faire société dans des ruralités réinventées ; préserver des équilibres territoriaux, documenter et outiller l'observatoire départemental.

Concernant l'établissement de la carte scolaire, l'observatoire des dynamiques rurales permettra de :

- ✓ Garantir une visibilité « à trois ans » sur les prévisions d'effectifs.
- ✓ Définir ensemble une nouvelle méthode de travail pour la carte scolaire.
- ✓ Associer plus étroitement les élus aux mesures d'ajustement de la carte scolaire.
- ✓ Travailler avec les élus pour garantir un service d'éducation au plus près des territoires tout en tenant compte des besoins des effectifs.

La question scolaire est aussi rattachée à tous les autres enjeux concernant l'accompagnement des enfants et des adolescents. C'est ainsi que les problématiques des alliances éducatives, des actions partenariales, de la continuité éducative sont collectivement travaillées.

> LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX (TER)

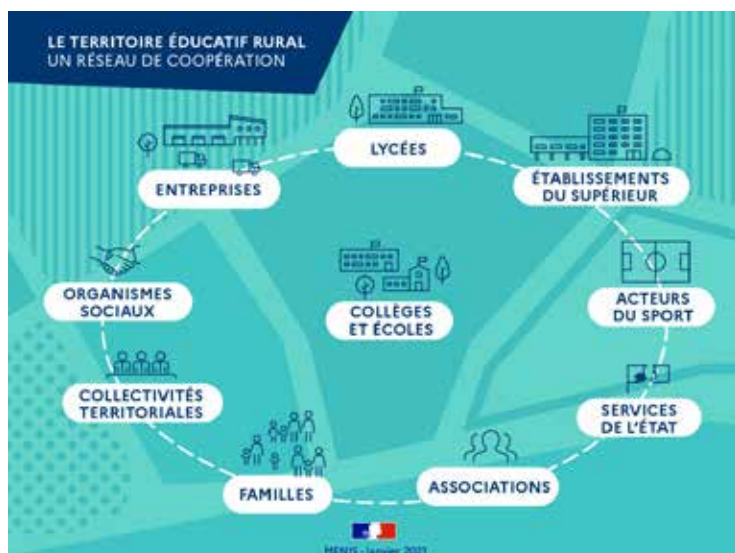
Un réseau de coopération autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

11 TER labellisés :

1. Isle-Loue-Auvézère en Périgord (24)
2. Bastide Dordogne Perigord (24)
3. Soulac sur mer (33)
4. Lussac (33)
5. Bazas (33)
6. Cœur Haute Lande (40)
7. Terre de Chalosse (40)
8. Duras (47)
9. Monsempron-Libos (47)
10. Nord Est BearnLuys en Béarn (64)
11. Vallée d'Aspe et de Baretyous (64)

et 5 TER en projet à venir.



3. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation artistique et culturelle contribue activement à la formation et à l'apprentissage des élèves par la rencontre et la fréquentation des artistes, des écrivains, des scientifiques et des chercheurs, et s'adresse à tous les élèves tout le long de leur scolarité. Elle permet aussi de « faire vivre les valeurs de l'École de la République, de développer les compétences transversales, de favoriser l'engagement de tous et l'égalité des chances »

En juillet 2025, dans l'académie de Bordeaux, 75% des élèves ont bénéficié d'au moins une action à l'éducation artistique et culturelle dans l'année passée.



Chante Aquitaine

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2025

L'EAC continuera de se déployer en 2025-2026 grâce à des projets nationaux, relancés chaque année comme fil rouge des arts et de la culture :

- ✓ les journées européennes du patrimoine,
- ✓ le quart d'heure lecture,
- ✓ la semaine des mathématiques,
- ✓ le Goncourt et le César des lycéens.

De multiples partenaires : l'Opéra national de Bordeaux, Cap Sciences, les musées de chaque département et de multiples lieux culturels .

Un label « Sciences avec et pour la société » (SAPS) avec les universités de Bordeaux, Pau et leurs antennes.



Semaine des mathématiques





L'école émancipatrice : promouvoir l'engagement des jeunes

L'engagement des jeunes est à encourager et à promouvoir afin que les élèves soient acteurs.

1. FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES : LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

CALENDRIER DE LA DÉMOCRATIE COLLÉGIENNE ET LYCÉENNE :

✓ Les semaines de l'engagement :

Du 15 septembre au 4 octobre 2025

- Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à l'engagement (délégués, éco-délégués, Conseil de la vie lycéenne, Conseil académique de la vie lycéenne, Conseil de la vie collégienne, Conseil départemental des Jeunes, Conseil régional des Jeunes...)
- Élaborer un calendrier des actions centré sur les 17 Objectifs de développement durable.

✓ La semaine de la démocratie scolaire :

Du 6 au 11 octobre 2025

✓ Élections au Conseil de la vie lycéenne

Le 9 octobre 2025

2. L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS « CLASSES ET LYCÉES ENGAGÉS »

Le dispositif est renouvelé pour l'année 2025-2026.

Objectif : mobiliser des élèves des classes de seconde et de première année de CAP dans le cadre d'un projet pédagogique annuel proposant des contenus, des initiatives et des actions engagées, réalisées par les élèves et qui s'inscrivent dans les enseignements disciplinaires dont l'enseignement moral et civique et les actions éducatives du parcours citoyen.

Le projet de classe comportera obligatoirement un séjour de cohésion gratuit sur temps scolaire (5 jours), permettant l'appropriation des valeurs républicaines et la mise en pratique des compétences de l'enseignement moral et civique.

En 2024-2025, 1 101 élèves ont participé à une classe engagée.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

- ✓ À développer des classes cadets de la République et classes engagées.
- ✓ À augmenter la participation aux élections aux Conseils de vie collégienne et lycéenne.





3. ÉDUIQUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD) ET LA FORMATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UN ENJEU D'AVENIR

> FORMATION DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

La mission EDD propose de nombreux modules de formation :

- ✓ accompagnement dans la démarche E3D
- ✓ formation des éco-délégués
- ✓ webinaires thématiques organisés au cours de l'année (IA et développement durable, rencontre des référents EDD...)

> ACTIONS ÉDUCATIVES

Des actions éducatives sont accompagnées par la mission EDD :

- ✓ Dessins de presse et EDD,
- ✓ Aires éducatives en collaboration avec l'Office Française de la Biodiversité,
- ✓ Plastique à la loupe en collaboration avec la Fondation TARA Océan,
- ✓ Graines reporters scientifiques,
- ✓ Changement climatique action !

> LABELLISATION

- ✓ 647 écoles et établissements labellisés E3D dans l'académie.
- ✓ 100 nouveaux labels ont été attribués au cours de l'année scolaire 2024-2025 à 70 écoles, 17 collèges, 13 lycées et une ZAP.
- ✓ 65 écoles et établissements ont vu leur label reconduit, au cours de l'année 2025-2026 une centaine d'établissements devront renouveler leur label (label obtenu au cours de l'année 2021-2022)

> L'ANNÉE DE LA MER

Un module de formation sur le thème **Mers et Océan un enjeu de développement durable** aura lieu au cours du premier trimestre. Par ailleurs, plus de 30 établissements se sont inscrits pour participer au projet de sciences participatives « Plastique à la loupe » en collaboration avec la Fondation Tara Océan.





3

***Une école
protectrice
pour toute la
communauté
éducative***

“**Brisons le silence,** **Agissons ensemble**”

Le plan « Brisons le silence, agissons ensemble » repose sur 3 piliers :

1. LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE REMONTÉE DES FAITS DE VIOLENCE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT

Dans les écoles et établissements publics, l'usage de l'application « Faits établissement » permet de faire remonter tous les faits sensibles au niveau académique et, les faits les plus graves, au niveau du ministère.

Dans les établissements privés sous contrat la remontée des « Faits établissement » est devenue obligatoire par le décret publié le 17 juin 2025.

2. UN MEILLEUR RECUEIL DE LA PAROLE DE L'ÉLÈVE

Il y a un mouvement de libération de la parole qui s'opère dans le pays et que l'Éducation nationale accompagne.

Le recueil de la parole doit être systématisé dans les lieux où les élèves peuvent être les plus vulnérables :

- ✓ Les élèves en internat auront accès à des questionnaires anonymes en ligne à chaque trimestre. En fonction des réponses à ces questionnaires, des entretiens avec des professionnels sociaux, de santé et des psychologues seront organisés.
- ✓ Les questionnaires seront proposés à la suite de voyages scolaires, dès lors qu'ils comportent une nuitée.
- ✓ Après une phase de test dans quelques établissements, le recueil systématisé sera généralisé à tous les établissements publics et privés à la rentrée 2025.

LE 119 (service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger - appel gratuit et confidentiel, 24h/24 et 7 jours/7) :

- ✓ L'affichage du 119 est désormais obligatoire dans tous les établissements recevant des mineurs.
- ✓ Amélioration de la prise en charge des signalements émanant du 119.

3. LE RENFORCEMENT DES CONTRÔLES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

Un renforcement des contrôles des établissements privés sous contrat est mis en place. Des moyens renforcés :

- ✓ Recrutement de 120 inspecteurs supplémentaires (dont 60 sur les deux prochaines années).
- ✓ Ils seront entièrement affectés aux missions de contrôle des établissements privés sous contrat.

Objectif : contrôler 40% des établissements privés sous contrat dans les deux prochaines années.

Un périmètre des contrôles élargi :

- ✓ Aujourd'hui les contrôles portent sur les aspects administratifs et financiers des établissements et sur la bonne mise en œuvre des programmes scolaires par les professeurs.
- ✓ Désormais : les contrôles sont élargis au climat scolaire et à l'absence de maltraitance des élèves.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

À POURSUIVRE LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRATS.

5 postes supplémentaires d'inspecteurs dédiés seront créés (3 en 2025 et 2 en 2026)



B Protéger tous les élèves et promouvoir les valeurs de la République

1. LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

La prévention et la lutte contre le harcèlement à l'école constituent une priorité réaffirmée à la rentrée 2025.

> COMMENT PROTÉGER LES ÉLÈVES ?

- ✓ Extension des attendus du programme de lutte contre le harcèlement pHARe pour continuer de prévenir, éduquer et former chacune et chacun, élèves, personnels et parents, à la lutte contre ce fléau.
- ✓ 100% des écoles, collèges et lycées publics sont d'ores et déjà adhérents du programme pHARe.
- ✓ 1 605 élèves ambassadeurs contre le harcèlement au sein des établissements : 500 lycéens et 1 105 collégiens
- ✓ Des équipes formées dans le cadre du programme pHARe **autour d'un plan de formation dédié** : formations de formateurs en établissement, sensibiliser et former, échanger avec les équipes en mode projet et former les équipes à la mise en œuvre.
- ✓ Des équipes académiques et départementales à l'écoute du terrain :
 - 1 chargée de mission académique
 - 2 superviseurs académiques
 - 5 référents départementaux
 - 21 correspondants départementaux
- ✓ Former d'ici 2027 tous les personnels pour constituer en établissement une communauté protectrice :
 - 1^{er} degré : 75 % des personnels formés à la fin de l'année scolaire 2024-2025
 - 2nd degré : 30% des personnels formés à la fin de l'année scolaire 2024-2025 (5 041 personnes formées)
- ✓ Créer une journée dédiée à la lutte contre le harcèlement : le 5 novembre.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

- ✓ À la rentrée 2025, chaque circonscription dans le premier degré, et chaque Établissement public local d'enseignement (EPL) dans le second degré pourra s'appuyer sur un référent harcèlement formé aux différents aspects du sujet pour accompagner le suivi des situations, dans la phase de traitement et à moyen et long terme.
- ✓ En cas de harcèlement avéré, le chef d'établissement est tenu d'engager une procédure disciplinaire. Les règlements intérieurs des établissements font désormais figurer les sanctions encourues en la matière.



> LUTTER CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

- ✓ Un guide académique actualisé :
« **Cyberviolences et réseaux sociaux et prévention** » :
- ✓ Création de 2 flyers académiques à destination des élèves et de leurs familles, pour adopter les bons gestes et réagir en cas de situation de crise.

> RESPONSABILISER LES PARENTS

Le principe de coéducation est essentiel et les parents sont membres à part entière de la communauté éducative.

Parents et professionnels de l'Éducation nationale concourent à garantir la construction d'un cadre bienveillant et structurant, qui répond aux besoins éducatifs de chaque enfant.

- ✓ Lors des réunions organisées par les directeurs d'école et chefs d'établissement dans les 15 jours qui suivent la rentrée, **une information sera diffusée pour responsabiliser les parents** sur les risques liés au numérique et à l'usage des réseaux sociaux.
- ✓ Un **atelier parents** sera également mis en œuvre dans l'année pour mieux accompagner les familles.

2. LUTTER CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

À la fin de l'année scolaire 2025-2026, l'ensemble des personnels - cadres, enseignants, personnels éducatifs, titulaires et contractuels - auront bénéficié du plan de formation à la laïcité et aux valeurs de la République.

Pour lutter plus spécifiquement contre le racisme et l'antisémitisme, une formation académique de 6 heures a été élaborée. Déjà mise en œuvre dans deux départements en réponse à des atteintes constatées, elle sera prochainement déployée à l'échelle de toute l'académie.

Enfin, les situations d'atteintes aux valeurs de la République continuent d'être accompagnées et traitées par les équipes académique et départementales Valeurs de la République, dans le cadre du service de défense et de sécurité.

3. LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DES ARMES BLANCHES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

LE PLAN PRÉVOIT NOTAMMENT 3 MESURES PHARES :

- ✓ La convocation obligatoire et systématique d'un conseil de discipline en cas d'intrusion d'arme blanche

Le décret n°2025-609 du 1^{er} juillet 2025 rend obligatoire et systématique la saisine du conseil de discipline par le chef d'établissement lorsqu'un élève se trouve en possession d'une arme blanche ou introduit une arme blanche dans l'établissement.

- ✓ Ces faits donnent lieu également à un signalement au procureur de la République sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale.

- ✓ Des contrôles inopinés des sacs des élèves sont organisés par les forces de sécurité intérieure aux abords des établissements scolaires.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

à renforcer sa collaboration avec les forces de police et de gendarmerie afin de favoriser un climat scolaire serein.



4. L'OBSERVATOIRE ACADÉMIQUE DES LGBTPHOBIES

Objectifs de travail : porter l'analyse, la réflexion et l'action sur et contre les LGBTphobies.

Participants : représentants des personnels, parents et élèves, acteurs académiques, référents et conseillers techniques. Les associations agréées seront pleinement associées aux travaux du groupe d'action.

Exemple d'actions :

- ✓ des webinaires académiques destinés aux personnels éducatifs, aux enseignants, aux personnels de direction ou aux élèves seront organisés au fil de l'année,
- ✓ un partage d'actions et de ressources avec les élus Conseil de la vie lycéenne (CVL) de l'académie,
- ✓ un projet de forum académique.

Par ailleurs : le déploiement de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans le second degré (et pour le premier degré à la vie affective et relationnelle) contribue désormais à la lutte contre les discriminations sexistes et LGBTphobies.

L'observatoire des LGBTphobies se transforme à la rentrée 2025. Il devient Groupe d'action contre les LGBTphobies et sera copiloté par un personnel de direction et un lycéen élu du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL).



Eduquer à des usages raisonnés et adaptés du numérique et de l'IA

1. LA GÉNÉRALISATION DE « PORTABLE EN PAUSE » AU COLLÈGE

Conformément au souhait de la ministre d'État, le dispositif « Portable en pause » sera progressivement généralisé à l'ensemble des collèges publics à partir de la rentrée 2025 et avant la fin de l'année civile 2025.

Plusieurs dispositifs de « mise à l'écart » ont été testés et ont apporté satisfaction aux équipes éducatives : pochettes, malles, casiers, etc.

Les modalités de mise à l'écart des téléphones portables et des objets connectés – tels que les montres connectées – seront déterminées localement, par les chefs d'établissement, en lien avec la collectivité territoriale de rattachement.

Dans l'académie de Bordeaux, 6 collèges ont fait l'objet de l'expérimentation « portable en pause » en 2023-2024

- ✓ Collège les Marches de l'Occitanie à Piegut-Pluviers (24)
- ✓ Collège Jean Aviotte à Guitres (33)
- ✓ Collège Rosa Park à Pouillon (40)
- ✓ Collège Paul Froment à Ste Livrade-sur-Lot (47)
- ✓ Collège d'Aspe à Bedous (64)

Dans certains de ces établissements, grâce aux conseils départementaux, des boîtes, des casiers et des pochettes confectionnées par les élèves eux-mêmes ont été utilisés pour déposer les téléphones. Un trait commun à noter : une forte dynamique de dialogue au sein de la communauté éducative, de prévention et de suivi.

Les chefs d'établissement des 6 collèges s'accordent pour souligner les aspects positifs de l'expérimentation : effets sur le climat d'établissement et le climat de classe, sur l'attention des élèves, baisse marquée des incidents liés au téléphone portable ; engagement des acteurs de la communauté éducative dont les familles mais également les partenaires locaux : institutionnels, gendarmeries, acteurs du champ associatif, Canopé.

Un focus est à faire sur la nécessité d'accompagner les familles qui sont en demande. Des cafés des parents numériques ont été organisés dans ce sens.



2. LA SUSPENSION DES MISES À JOUR DANS LES ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL (ENT) ET LES LOGICIELS DE VIE SCOLAIRE LE SOIR ET EN FIN DE SEMAINE

Les notifications et les mises à jour relatives à de nouvelles informations (messages, notes, devoirs, billets de blog, etc.) seront suspendues par défaut dans les espaces numériques de travail (ENT) et les logiciels de vie scolaire, le soir (par défaut de 20h à 7h le lendemain) et en fin de semaine (par défaut du vendredi 20h au lundi 7h), afin d'assurer une forme de « droit à la déconnexion » pour les élèves, les familles et les équipes pédagogiques.

La consultation, la modification et la saisie par les enseignants ou les familles seront toujours possibles, mais les informations ne seront diffusées à leurs destinataires qu'en dehors de ces plages horaires.

Les chefs d'établissement pourront adapter ces paramétrages au contexte particulier de leur établissement (internats, ouverture le samedi matin, etc.) ou face à une situation d'urgence.

Cette mesure sera mise en place progressivement à partir de la rentrée 2025, en fonction des adaptations techniques nécessaires à sa mise en œuvre, et au plus tard à la rentrée 2026.

3. LE LANCEMENT DU PLAN IA DONT LE CADRE D'USAGE

L'Éducation nationale doit éduquer à l'intelligence artificielle. Dans un contexte de développement important des usages des IA génératives, y compris par les élèves, la façon d'apprendre, d'enseigner et de travailler évolue.

L'apprentissage de l'intelligence artificielle s'inscrit dans une dimension d'éducation à la citoyenneté numérique et d'éducation aux médias et à l'information afin d'amener les élèves à développer leur compréhension des algorithmes et leur esprit critique face à la diversité des contenus numériques auxquels ils sont exposés.



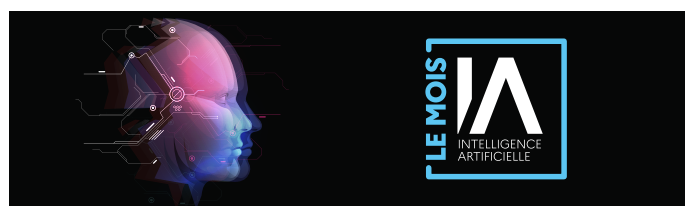
Un cadre d'usage a été publié par le ministère le 14 juin 2025, il repose sur 2 axes :

- ✓ Encourager les usages
- ✓ Poser des règles pour des usages sécurisés

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

En lien notamment avec l'expérimentation « pause numérique », un vademecum a été élaboré. Il est destiné aux personnels des établissements et conçu pour aider à organiser des cafés des parents numériques.

Un plan de sensibilisation, d'acculturation, de formation et d'accompagnement ambitieux a été élaboré à destination de tous les personnels. Il concerne également les élèves et prend en compte la sensibilisation des familles.



L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

L'éducation aux médias et à l'information fait partie des apprentissages fondamentaux permettant à chaque élève d'acquérir :

- ✓ une culture informationnelle, médiatique et numérique par un rapport régulier et serein à l'actualité ;
- ✓ une aptitude à questionner et analyser ses propres pratiques informationnelles ;
- ✓ un discernement pour trouver une source d'information fiable ;
- ✓ une pratique de production d'informations ;
- ✓ un usage responsable et éthique des médias et tout particulièrement des médias sociaux.

L'équipe de la délégation académique à l'éducation aux médias et à l'information accompagne les personnels et les élèves dans le cadre de ses nombreux programmes et dispositifs.

Les nombreux dispositifs de formation proposés par la délégation académique à l'EMI se déclinent dans les 4 thématiques :

1. Transmission des valeurs de la République
2. Sécurité et bien-être des élèves ou comment comprendre les enjeux liés à la construction de la vie affective, relationnelle et sexuelle des adolescents dans un contexte numérique
3. Formation des agents aux stratégies favorisant la lutte contre le harcèlement scolaire et la prévention des violences
4. Implication des agents en tant qu'acteurs dans les transitions écologique et numérique au service de l'éducation (formations « EDD et dessin de presse », « Graine de reporters scientifiques »)

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

En collaboration avec les membres de la cellule académique EMI, les personnels et élèves porteront collectivement cette année, la 9^e étape du Tour de France de l'EMI de France Télévisions qui se déroulera le 12 novembre 2025 à Bordeaux.



La santé scolaire un déterminant de la réussite et du bien-être des élèves

1. AGIR POUR LA SANTÉ, ET NOTAMMENT LA SANTÉ MENTALE

Les Assises de la santé scolaire se sont tenues le 14 mai dernier. Elles ont mis en lumière le besoin d'aborder la santé scolaire de façon globale.

Axes prioritaires identifiés :

- ✓ Réaffirmer la triple mission de la santé scolaire : prévention, détection et promotion de la santé
- ✓ Agir dès le plus jeune âge pour renforcer la prévention
- ✓ Faire alliance avec les partenaires de l'École pour garantir une prise en charge plus efficace
- ✓ Agir tous ensemble en faveur de la santé mentale

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

- ✓ Constitution d'un groupe de travail académique
- ✓ Objectif : décliner au plan académique les 12 mesures nationales, suivre et soutenir les situations complexes.

DANS CHAQUE DÉPARTEMENT DE L'ACADÉMIE :

1. Nommer un ou une psychologue de l'Éducation nationale en qualité de conseiller technique auprès de l'IA-DASEN
2. Créer un pôle santé, bien-être et protection de l'enfance regroupant les conseillères et conseillers techniques médecins, infirmiers, du service social en faveur des élèves, psychologue de l'Éducation nationale en charge de la santé mentale
3. Veiller à ce que chaque circonscription, chaque collège et chaque lycée se dote d'un protocole dédié à la santé mentale d'ici la fin de l'année 2025.
4. Le programme académique de formation 2025-2026, permettra la formation de deux personnels repères en santé mentale dans chaque circonscription pour le premier degré et dans tous les collèges et les lycées d'ici la fin de l'année scolaire 2025-2026.
5. Tous les personnels sociaux et de santé bénéficieront de la formation « santé mentale ».
6. Obligation d'inscrire dans les carnets de correspondance ou agendas des élèves, les trois numéros d'urgence (le 31 14 : prévention suicide, le 119 : enfance en danger et le 30 18 : prévention du harcèlement) dès la rentrée scolaire.
7. Service sanitaire des étudiants en santé : l'expérimentation déployé au lycée Kastler à Talence (33) autour du déploiement d'un module de repérage par les pairs de la souffrance psychique et de l'aide à l'orientation vers un adulte de confiance est élargi. 30 classes vont en bénéficier à compter de janvier 2026.

8. Travail avec le Conseil académique de la vie lycéenne autour des besoins des jeunes, des solutions qu'ils proposent et des possibilités à mettre en œuvre dans les établissements.

9. Expérimentation LISA : un projet interdisciplinaire et international, initié en 2020 et issu des recherches scientifiques menées par le Learning Planet Institute et iféa (Elie Rotenberg) en collaboration avec le Child Mind Institute, l'INSERM et l'Institut Robert Debré du Cerveau de l'Enfant (IHU ICE). LISA France 2030 est issu d'une co-construction multi-acteurs/experts (décideurs publics, professionnels de santé, chercheurs, enseignants/acteurs éducatifs, élèves/familles et associations).

Son objectif est de repérer, comprendre et collaborer pour mieux accompagner le bien-être et la santé mentale des élèves

2. LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Les compétences psychosociales sont l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement.

L'école n'est pas seulement un lieu où les élèves acquièrent des compétences « académiques », ils y font l'expérience de la société sous toutes ses facettes et y acquièrent aussi des compétences psychosociales.

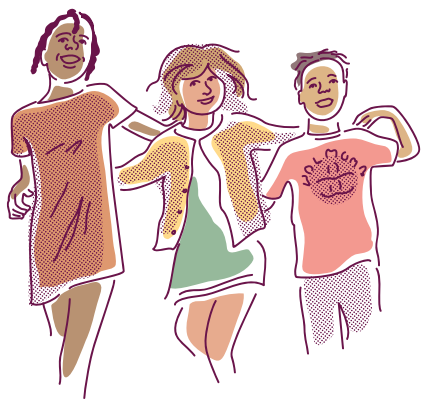
Ces compétences sont classées en 3 catégories :

- ✓ Les compétences émotionnelles décrivent la capacité à comprendre et à gérer ses propres émotions et celles des autres.
- ✓ Les compétences cognitives décrivent les habiletés mentales qui permettent aux individus de traiter l'information de manière efficace (mémorisation, compréhension verbale, la résolution de problèmes...)
- ✓ Les compétences sociales, interpersonnelles ou de communication décrivent les habiletés qui permettent aux individus de naviguer efficacement dans les relations sociales.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

3 objectifs ont été définis :

1. Promouvoir des pratiques éducatives et pédagogiques développant les compétences psychosociales, cognitives et émotionnelles des élèves
2. Promouvoir des pratiques d'évaluation renforçant l'estime de soi et le désir d'apprendre
3. Renforcer la qualité de vie au travail des personnels et les pratiques de collaboration.



3. LES PROGRAMMES ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE (EVAR) ET ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE ET SEXUELLE (EVARS)

Depuis la loi du 4 juillet 2001, une information et une éducation à la sexualité doivent être dispensées de manière progressive dans les écoles, les collèges et les lycées, à raison d'au moins trois séances annuelles, par groupes d'âge homogène, à travers une approche globale, positive et bienveillante.

En complément du rôle des parents des élèves, cette éducation revêt un caractère obligatoire et est mise en œuvre sur l'ensemble du territoire, dans les établissements publics et privés sous contrat. Les professeurs devront porter ces enseignements dans un cadre qui peut être interdisciplinaire, avec les personnels éducatifs, sociaux et de santé de l'Éducation nationale, qui jouent un rôle essentiel grâce à leur expertise.

Le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle et élémentaire, et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité au collège et au lycée, abordera le respect de soi, des autres et de son intimité en tenant compte de la maturité des élèves autour de **4 objectifs** :

1. Égalité filles-garçons.
2. Lutte contre les discriminations.
3. Éducation au principe du consentement.
4. Prévention des violences sexistes et sexuelles.

Une attention spécifique est accordée aux élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment aux élèves en situation de handicap, afin de les inclure dans le travail collectif de sensibilisation et de réflexion.

Les professeurs auront un rôle central dans la mise en œuvre de ce programme. Pour les accompagner, un plan de formation est déployé pour accompagner les personnels.

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX S'ENGAGE

Un webinaire (temps de partage et de découverte de ces nouveaux programmes) à destination des parents d'élèves a été proposé le 4 juin dernier.

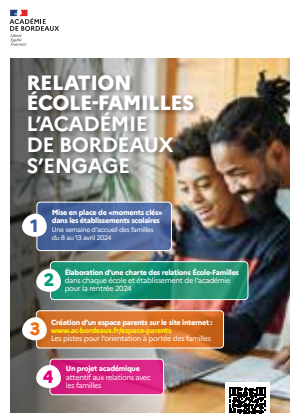
E La relation École-Familles

La relation École-Familles fait l'objet d'une attention toute particulière dans l'académie de Bordeaux.

Un **groupe de travail**, auquel ont été associés des inspecteurs et des chefs d'établissement, se réunit régulièrement afin d'aborder la dimension pédagogique de la relation École-Familles.

Trois thématiques prioritaires font l'objet de réflexion :

1. **L'évaluation des élèves** : sens, bienveillance, exigence, attendus, explicitation
2. **Les conseils de classe** : modalités, place de l'élève et de sa famille, objectifs
3. **Réflexion sur l'évaluation scolaire**
L'organisation scolaire sur les temps forts de l'année dans la perspective de limiter le nombre de cours manqués.



- ✓ Une charte de la relation École-Familles a été partagée avec les établissements à la fin de l'année 2024.
- ✓ Une semaine consacrée à la relation École-Familles sera organisée dans le courant de l'année scolaire 2025-2026.
- ✓ Des webinaires ouverts à tous les parents : sur le modèle du webinaire consacré aux EVAR/EVARS (cf ci-dessus) en juin 2025, des webinaires seront organisés sur les grandes thématiques intéressant les familles (par exemple : les usages du numérique).

L'académie de Bordeaux s'engage à organiser un webinaire par trimestre sur des différents thèmes.

The background features a large, light blue trapezoidal shape on the left side, which tapers towards the bottom right. To the right of this shape is a solid dark blue area. At the bottom left, there is a red triangular shape pointing upwards and to the right, partially overlapping a light grey triangular shape that also points upwards and to the right.

4

***La politique
ressources humaines
de l'académie
de Bordeaux***

A La protection fonctionnelle des personnels

La protection fonctionnelle est accordée aux agents qui sont, soit victimes dans l'exercice de leur fonction d'atteintes à leur intégrité physiques ou morales, soit poursuivis pénalement, en l'absence de faute personnelle.

Pour l'année scolaire 2024-2025, sur 395 demandes de protection fonctionnelle formulées, plus de 77 % (331) ont été accordées. Ces chiffres sont stables par rapport à l'année dernière.

B Valoriser et favoriser l'égalité hommes-femmes au travail

Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique et du plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'académie s'est dotée d'un plan d'action pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations (2025-2027).



✓ Ce document est le résultat d'un diagnostic approfondi réalisé à partir de l'analyse de données sexuées (RSU, livret d'indicateurs dédiés), et de la diffusion d'un questionnaire auprès de l'ensemble des personnels (6 200 réponses). Dans une perspective de co-construction, le plan d'action a été réalisé en lien avec les acteurs et actrices du dialogue social, qui participeront aussi au suivi de sa mise en œuvre.

- ✓ Depuis janvier 2025, la politique égalité est coordonnée par une chargée de mission qui, outre le suivi de la mise en œuvre du plan, prépare l'académie à l'audit de labellisation Égalité-Diversité délivré par l'AFNOR.
- ✓ Le plan d'action se décline en sept axes, et un plan de formation a été construit avec l'École académique de la formation continue (EAFIC). Afin de le mener à bien, une équipe de formatrices et formateurs est en cours de constitution.



L'ACADÉMIE VOUS PROTÈGE : STOP DISCRI

L'un des axes prioritaires du plan est la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations.

Pour ce faire, le dispositif permet aux personnels de signaler des faits de violences, harcèlement et discrimination dont elles et ils sont victimes ou témoins. « Stop Discrri » garantit que les signalements recueillis restent confidentiels et neutres. Une fois les faits signalés et la levée d'anonymat acceptée, une commission évalue et traite la situation.

87 saisines ont été traitées cette année 2024-2025
(70 provenant de femmes et 17 d'hommes).



Accompagnement de la filière Ressources Humaines

> UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE « RH 26 » OFFICIAISÉE AU CSA DE JUIN 2025

- ✓ Trois axes forts : attirer les talents, fidéliser les agents, et moderniser la fonction RH.
- ✓ 6 directrices des ressources humaines de proximité (DRHP) et 25 conseillers (CRHP) maillent l'ensemble du territoire académique, pour accompagner les personnels et l'encadrement.
- ✓ Plus de 800 rendez-vous individuels ont été assurés par les CRHP tout au long de l'année.
- ✓ 440 rendez-vous individuels assurés par les deux Conseillères Mobilité Carrière, dont 216 au titre du reclassement et des postes adaptés, et 224 pour accompagnement du projet professionnel.
- ✓ 407 personnels reçus par la correspondante handicap académique des personnels.
- ✓ Des entretiens de la Direction de l'encadrement et des personnels administratifs, techniques, de laboratoire, santé, sociaux (DEPAT) menés toute l'année.



> LES PRIORITÉS RH POUR LA RENTRÉE 2025 :

- ✓ Poursuivre le déploiement des plans de formation relatifs aux savoirs fondamentaux dans le 1^{er} degré et dans le 2nd degré.
- ✓ Finaliser le plan de formation de tous les personnels à la laïcité.
- ✓ Dans le cadre du plan Avenir, former et accompagner tous les professeurs principaux de troisième.
- ✓ Préparer et former les équipes à l'application des plans de formation EVAR et EVARS.
- ✓ Dans le cadre du programme pHARe, poursuivre le déploiement du plan de formation de tous les personnels à la prévention et à la lutte contre le harcèlement.
- ✓ Généraliser d'ici 2027 la formation de tous les personnels administratifs aux usages professionnels des intelligences artificielles génératives.
- ✓ Poursuivre la politique de déconcentration du pilotage de la formation continue afin de répondre aux besoins des personnels au plus près du terrain. Une évolution du format des stages (plus courts, mais mieux répartis dans le temps afin de mieux articuler approches théoriques et pratiques), une plus grande anticipation de la programmation et un renforcement de la communication permettront de limiter l'impact de la formation continue des professeurs sur l'organisation des enseignements dans les établissements (facilitation du remplacement de courte durée, temps de formation organisés de façon privilégiée sur temps scolaire, mais en dehors du face-à-face pédagogique).



LE BAROMÈTRE SUR LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Depuis 2022, pour dresser le « baromètre QVCT » (qualité de vie et des conditions de travail), un questionnaire est adressé chaque année au mois de juin à l'ensemble des personnels des services académiques (personnels du rectorat et des DSDEN) et depuis 2024 également à l'ensemble des personnels exerçant au sein des écoles et établissements publics de l'académie de Bordeaux.

Ce questionnaire mesure, de façon anonyme et à échéance annuelle, la perception des personnels et permet d'identifier des leviers d'amélioration de leur qualité de vie et des conditions de travail. Les résultats du baromètre, partagés dans le cadre des instances de dialogue social, sont des supports réguliers d'échanges et de groupes de travail pour l'amélioration des conditions de travail de différentes catégories de personnels.

La politique de remplacement des enseignants

Afin d'assurer la rentrée 2025 dans les meilleures conditions, l'académie de Bordeaux s'est engagée dans un processus resserré d'affectation des enseignants.

Après une large concertation avec toutes les parties prenantes, dont les directions en charge des personnels enseignants et des moyens, tant au rectorat qu'en département, toutes les opérations de gestion ont fait l'objet d'une refonte du calendrier depuis l'allocation des moyens, au mouvement des enseignants, jusqu'à leur affectation, afin de pourvoir un maximum de postes à fin juillet.

Les opérations d'affectation des enseignants titulaires et contractuels ont débuté précocement, courant juin, alors que celles concernant les stagiaires se sont déroulées autour du 9 juillet.

Ainsi, davantage de personnels et de chefs d'établissement connaissent les résultats de l'affectation des agents avant l'été.

Ainsi, afin de sécuriser la rentrée, seuls des ajustements à la marge ont été opérés courant août pour prendre en charge des événements qui surviendraient pendant la période des congés scolaires.



UNE CONVENTION AVEC FRANCE TRAVAIL SIGNÉE EN 2023

L'académie participe à la valorisation des métiers de l'Éducation nationale sur l'ensemble des territoires via la participation aux salons de l'emploi et la réalisation de capsules vidéo :

<https://www.ac-bordeaux.fr/zoom-sur-un-metier-dans-l-academie-128466>

LES SALONS PROFESSIONNELS

En 2024-2025, les services de l'Éducation nationale ont participé à 37 salons et informations collectives sur l'ensemble de l'académie. Tous les métiers y sont présentés, ainsi que les modalités de recrutement (les concours et le recrutement contractuel).

Les actions de visibilité des métiers ont été orientées vers les publics en recherche d'emploi, en reconversion, mais aussi auprès de publics plus jeunes en réflexion sur leur orientation : étudiants et lycéens.

Toutes les participations aux salons sur les cinq départements sont mises à jour sur le site internet de l'académie de Bordeaux. Elles sont consultables sur : <https://www.ac-bordeaux.fr/les-salons-de-l-emploi-130809>

Les offres de recrutement sont également accessibles sur le site internet du rectorat et sur le site « Rejoindre l'Éducation nationale » : <https://www.ac-bordeaux.fr/l-academie-de-bordeaux-recrute-123503>





Une nouvelle mutuelle (protection sociale complémentaire)

Le décret n°2022-633 du 22 avril 2022 fixe le régime obligatoire de protection sociale complémentaire (PSC) en santé : les employeurs publics sont tenus de souscrire à des contrats collectifs de protection sociale complémentaire en santé ; les agents employés et rémunérés par les employeurs publics sont tenus d'adhérer aux contrats collectifs déployés par ces derniers (hors cas de dispense).

Le contrat collectif à adhésion obligatoire pour les agents actifs a été confié au groupement MGEN-CNP Assurance, il comprend des garanties négociées au niveau interministériel et des options plus couvrantes négociées au niveau ministériel, avec prélèvement des cotisations relatives à la garantie socle sur la fiche de paie des agents, et avec participation de l'employeur pour les bénéficiaires actifs : 50 % pour la garantie socle, et 50 % du coût de l'option dans la limite de 5 euros.

Concernant le volet prévoyance, pour lequel l'attributaire n'est pas encore connu, celui-ci prévoit l'obligation pour les employeurs de proposer un contrat à adhésion facultative couvrant les risques liés au décès, à l'incapacité et à l'invalidité.

Ces deux volets de la PSC doivent entrer en vigueur de manière concomitante en avril 2026.



[Une FAQ](#) est déjà disponible sur le site du ministère

La procédure d'affiliation de l'ensemble du périmètre de l'Éducation nationale sera initiée par la MGEN à compter de la fin du mois de septembre 2025 par méls envoyés aux agents sur leur messagerie professionnelle.

Notes

Notes

Nous suivre en ligne sur
ac-bordeaux.fr



@AcBordeaux